**Enoncé :**

Voici un texte de base. Reproduisez la mise en forme présentée un peu plus bas en page 2 de ce même document.

Il vous faudra mettre la page au format paysage, puis mettre le texte en 5 colonnes avec un espacement entre chaque colonne.

LES CINQ REPUBLIQUES

D’après un article de la revue HISTORIA N°549

Première République

Décrétée par la convention le 22 septembre 1792, elle se termine traditionnellement au Senatus consulte du 18 mai 1804, jour de la proclamation de Napoléon empereur des Français.

Deuxième République

Elle est proclamée par le peuple parisien le 24 février 1848, confirmée par l’Assemblée constituante le 4 mai, institutionnalisée par la constitution de 4 novembre. Elle fut enterrée par le coup d’État du futur Napoléon le 2 décembre 1851.

Troisième République

Elle est proclamée par les parisiens le 4 septembre 1870.Sans véritable constitution, elle est définie par la loi de 25 février 1875. La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 permit au maréchal Pétain d’y mettre fin.

Quatrième République

A la libération, l’État français est représenté par un gouvernement provisoire de la République française. L’Assemblée constituante met sur pied la constitution le 27 octobre 1946. La Quatrième République prend fin avec la crise de mai 1958.

Cinquième République

Deux naissances. La première est la déclaration du général De Gaulle le 15 mai 1958 qui annonce être prêt à « assumer les pouvoirs de la République ». Le 1er juin les députés votent les pleins « pouvoirs au général ». La deuxième naissance surgit à l issue de la crise de 1962 sur l’élection présidentielle au suffrage universel direct et consacre le présidentialisme.

LES CINQ REPUBLIQUES

D’après un article de la revue HISTORIA N°549

**Première République**

Décrétée par la convention le 22 septembre 1792, elle se termine traditionnellement au Senatus consulte du 18 mai 1804, jour de la proclamation de Napoléon empereur des Français.

**Deuxième République**

Elle est proclamée par le peuple parisien le 24 février 1848, confirmée par l’Assemblée constituante le 4 mai, institutionnalisée par la constitution de 4 novembre. Elle fut enterrée par le coup d’État du futur Napoléon le 2 décembre 1851.

**Troisième République**

Elle est proclamée par les parisiens le 4 septembre 1870.Sans véritable constitution, elle est définie par la loi de 25 février 1875. La loi constitutionnelle du 10 juillet 1940 permit au maréchal Pétain d’y mettre fin.

**Quatrième République**

A la libération, l’État français est représenté par un gouvernement provisoire de la République française. L’Assemblée constituante met sur pied la constitution le 27 octobre 1946. La Quatrième République prend fin avec la crise de mai 1958.

**Cinquième République**

Deux naissances. La première est la déclaration du général De Gaulle le 15 mai 1958 qui annonce être prêt à « assumer les pouvoirs de la République ». Le 1er juin les députés votent les pleins « pouvoirs au général ». La deuxième naissance surgit à l’issue de la crise de 1962 sur l’élection présidentielle au suffrage universel direct et consacre le présidentialisme.